



87, rue Saint-André  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ( Québec )  
G8G 1A1  
Téléphone : (418) 349-2060  
Télécopieur: (418) 349-2395

[www.ville.metabetchouan.qc.ca](http://www.ville.metabetchouan.qc.ca)  
[greffier@ville.metabetchouan.qc.ca](mailto:greffier@ville.metabetchouan.qc.ca)

**PROVINCE DE QUEBEC**  
**VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-A-LA-CROIX**

## **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, que le conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a passé et adopté :

### **Le 3 juin 2024 le Règlement d'emprunt n° 329-2024**

Décrétant un emprunt et une dépense n'excédant pas 1 000 000 \$ remboursable sur une période de dix ans dans le cadre de la conversion du système de refroidissement R-22 à l'ammoniac et remplacement du condenseur à l'aréna.

Ce Règlement a été adopté après avoir subi les lectures prescrites et est déposé au bureau de la Municipalité où les intéressés peuvent en prendre connaissance. Celui-ci a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 23 juillet 2024.

### **Le 9 septembre 2024 le Règlement n° 330-2024**

Modifiant le Règlement n° 319-2023 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne pour l'année 2024.

### **Le 9 septembre 2024 le Règlement n° 332-2024**

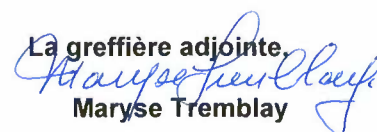
Modifiant le Règlement n° 324-2023 visant l'émission et la tarification des permis de séjour pour les roulottes sur un terrain de camping.

La greffière adjointe  
  
Maryse Tremblay

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE**

Je soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de l'avoir affiché dans le hall de la Mairie le 23 octobre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 octobre 2024.

La greffière adjointe  
  
Maryse Tremblay